

Le Mag' de Saillans



Mairie de Saillans

Place Maurice Faure
26340 Saillans
☎ 04 75 21 51 52
✉ accueil@mairiedesaillans26.fr

www.mairiedesaillans26.fr

www.facebook.com/SaillansBiovallee

www.instagram.com/communesaillans26

www.panneaupocket.com



en

biovallée®

Lettre d'information municipale - N° 12 / Juillet 2024



L'édito du maire

François Brocard



Climats

Le climat est perturbé. C'est un fait avéré.

Nous pouvons même parler des climats au pluriel :

Le climat météorologique, bien sûr (ce vendredi 12 juillet 2024, un nouvel orage violent avec quelques grêlons a marqué l'anniversaire de l'épisode de grêle du 12 juillet 2023, ravivant une mémoire émotionnelle encore sensible de ce sinistre, dont les séquelles matérielles sont toujours fortement visibles...).

Mais aussi le climat géopolitique, social, économique.

Le climat politique, également. Nous le vivons en pleine immersion actuellement en France !

Chacun ressent les effets de ces perturbations selon sa sensibilité, ses opinions, sa situation.

L'engagement d'une municipalité telle que la nôtre, est d'œuvrer pour l'intérêt de la commune et de son territoire.

Les élus de Saillans ne militent pas, néanmoins nous sommes aussi des citoyens et à ce titre nous pouvons exprimer des opinions à titre personnel.

Pour autant, municipalement nous n'avons pas d'étiquette, nous ne faisons pas de politique au sens partisan. Mais nos actions sont forcément politiques, par nos choix et leurs incidences sur le collectif. Ce sont des actions publiques.

Nos actes sont dictés par la vision que nous avons et que nous voulons pour Saillans. Le Mag' en donne chaque trimestre un aperçu et informe de l'actualité communale, de nos projets et de nos réalisations.

Les séances du conseil municipal, qui sont publiques, sont aussi un lieu où les citoyens peuvent assister au travail des élus et même échanger, puisqu'à l'issue de ces réunions nous donnons un temps de parole et d'échanges avec le public.

Malgré tous ces dérèglements des différents climats, nous abordons une saison plus festive, plus conviviale, plus détendue.

Je vous souhaite un très bon été !

Création d'un service de police mutualisée pour les communes de la CCCPS



Jusqu'en octobre 2023, un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) figurait parmi le personnel communal saillanson. Son contrat s'est terminé et n'a pas été renouvelé, car les compétences d'un ASVP, en terme de fonction, ne correspondaient pas aux besoins de la commune.

Il faudrait plutôt un policier municipal ou un garde champêtre sur un trois quarts de temps de travail. Toutefois, le recrutement s'avère difficile pour un village comme le nôtre, qui manque d'attractivité sur le plan de la rémunération.

La commune de Mirabel-et-Blacons, avec qui nous avons déjà mutualisé le garde champêtre au début de la mandature, a également des besoins de police municipale, mais pas sur un plein temps. Les maires des communes environnantes ont aussi exprimé leur besoin de quelques heures par an.

Ensemble, nous nous sommes alors tournés vers la Communauté de communes, lui demandant s'il serait possible de créer un poste de policier municipal ou de garde champêtre mutualisé, à plein temps toute l'année, qui soit porté administrativement par la CCCPS et financé par les communes qui feraient appel à ses services.

Le conseil communautaire a accepté et validé cette proposition de création d'un service de police mutualisée. Le recrutement d'un policier municipal ou garde champêtre est en cours, pour une prise de fonction prévue en octobre 2024.

La mutualisation et la solidarité entre les communes sont des piliers essentiels pour renforcer nos collectivités locales. En regroupant ressources et compétences, les communes peuvent offrir des services plus efficaces et diversifiés à leurs citoyens. Cette collaboration permet de rationaliser les coûts, d'optimiser les infrastructures et d'améliorer la qualité de vie.

Bienvenue aux nouveaux agents communaux

Le 4 mars, Jonathan GELIBERT, 32 ans, d'Aouste-sur-Sye, qui travaillait auparavant dans les espaces verts, a rejoint l'équipe des services techniques municipaux en tant qu'employé polyvalent.

Depuis le 1^{er} mai, Mélaïne RENAULT, 45 ans, de Die, occupe le poste d'agent d'accueil au secrétariat de la mairie. Une reconversion pour cette ancienne directrice d'une agence immobilière, qui a aussi été assistante notariale et diplômée en gestion ainsi qu'en communication.

Enfin, le 3 juin, Guillaume BONNARD, 42 ans, a lui aussi rejoint l'équipe des services techniques et pris ses fonctions d'adjoint technique. Un retour aux sources pour ce Saillanson qui a travaillé pendant plus de vingt ans pour le Ministère de la Défense en Pays Catalan, Il a ensuite été agent polyvalent un an à la commune de Hières-sur-Amby, en Isère, avant d'obtenir sa mutation dans son village natal où il revient s'installer avec son épouse et leurs 4 enfants.



Guillaume BONNARD, le maire François BROCARD, Mélaïne RENAULT et Jonathan GELIBERT.

La Locomotive est lancée



Samedi 1er juin, le tiers-lieu La Locomotive a officiellement ouvert ses portes dans la gare de Saillans.

C'est l'aboutissement d'un projet de réhabilitation du bâtiment porté par SNCF Gares & Connexions, la Région AURA, la commune de Saillans et l'association La Locomotive.

Dans ce nouveau lieu de vie, on peut à la fois manger, avec le restaurant Les 3 Colombes, se divertir grâce au café associatif, et travailler dans les bureaux partagés. Les prochains aménagements, prévus pour 2026, concernent la création d'un parking et l'installation d'une passerelle piétonne sur la RD 93 pour faciliter et sécuriser l'accès entre le centre du village et la gare.

80^e anniversaire des combats de la Résistance et de la Libération



La salle du café culturel de La Locomotive a également vocation à accueillir des expositions, activités, spectacles, etc. organisés par des associations locales. Ainsi, du 15 au 26 juin s'y est tenue une exposition sur la Résistance, dans le cadre du 80^e anniversaire des combats de la Résistance et de la Libération à Saillans. Cette exposition, réalisée par un groupe d'habitants dans le cadre d'un projet initié par le Forum et intitulé "Mémoire et citoyenneté", est à présent visible à l'Office de tourisme.

Par ailleurs, jusqu'au samedi 31 août, la bibliothèque de Saillans présente "Scènes de vie, scène de Résistance", une exposition de dessins d'Albert Fié, grand résistant et habile dessinateur et coloriste.

Quant aux cérémonies officielles de la commémoration de ce 80^e anniversaire, elles auront lieu le dimanche 21 juillet au Pont des Grands Chenaux à Aouste-sur-Sye, puis au monument du tunnel de Saillans à 16 h 30 et au mémorial d'Espenel à 18 h. À noter que lors de ces cérémonies, le chant des partisans sera interprété par une chorale d'habitants spécialement constituée pour l'occasion.

Enfin, le comité consultatif patrimoine (composé d'élus et d'habitants) a commandé l'exposition itinérante "L'été de la Libération", mise à disposition gratuitement par les Archives Départementales de la Drôme. Cette exposition sera visible dans la salle du conseil municipal de la mairie du 11 au 25 octobre 2024.

Le chiffre du trimestre : 48



Au printemps, sur la route Royale et au quartier des Samarins, 48 luminaires ballons fluos ont été déposés et 47 luminaires LED posés. L'économie d'énergie ainsi réalisée est de 4 940 W (6 600 W déposés pour 1 660 W posés).

Le montant estimatif des travaux s'élève à 29 500 € HT.

Le territoire d'énergie Drôme-SDED, qui assure la maintenance et les travaux d'investissement de l'éclairage public de la commune, prend en charge 20 % de ce montant.

Une aide précieuse pour la réalisation de l'ABC



Mandy Dallier, 21 ans, originaire des Landes, a apporté son concours à la réalisation de l'atlas de la biodiversité communale (ABC) des communes de Saillans, Véronne et Chastel-Arnaud.

Dans le cadre d'un stage, de début avril à fin juin, cette étudiante en 1^{re} année de master Biodiversité,

Écologie et Évolution à l'Université Grenoble Alpes a dressé l'état des connaissances sur les trois communes et réalisé un travail de cartographie de la biodiversité connue à ce jour.



Dans le rétro...

Le tunnel inspecté

Le tunnel routier, dont la construction s'est achevée il y a tout juste 140 ans cette année, a subi une inspection de sécurité détaillée le 2 mai 2024. Cet ouvrage a fait l'objet de différents travaux d'entretien et de remise en état par le Département jusqu'en 2016.



Depuis cette date, sa surveillance et son entretien incombent à la commune. Il y a une dizaine d'années, le tunnel a été équipé d'un outil de mesure de l'évolution de ses fissures, après qu'elles aient été colmatées. De ce fait, sa structure doit faire régulièrement l'objet d'un contrôle technique approfondi. La commune a fait appel à la société drômoise BETERS OA, spécialisée dans l'inspection et l'expertise des ouvrages d'art, pour effectuer ce contrôle. Après un examen sous toutes les coutures, le bilan est rassurant : pour son âge, le tunnel se porte bien !

PRESAGE fait don de 90 000 € pour la restauration de l'église

Mardi 21 mai, la présidente de l'association PRESAGE Guillemette Thévenet et son trésorier Marc Gaucher ont remis symboliquement un chèque de 90 000 € au maire François Brocard.



Ce don fait suite à la convention de mécénat signée le 5 février dernier entre la commune et PRESAGE. Il doit permettre de financer quasiment la moitié du reste à charge de la commune pour les travaux de restauration de l'église Saint-Géraud. Reste à charge s'élevant à près de 185 000 € sur un coût total avoisinant 1 233 000 €.

Entretien des monuments commémoratifs

En juin, les monuments commémoratifs saillançons ont fait l'objet de travaux d'entretien et de rénovation.

Pour le monument aux morts, place Maurice Faure, c'est l'entreprise locale Global Home de Clément Ravit qui l'a entièrement rénové. Le coût total du chantier s'est élevé à 6 600 € HT, financés à 50 % par une aide octroyée à la commune par le service départemental de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerres (ONaCVG).



Pour le monument commémoratif des combats du 21 juillet 1944, à la sortie du tunnel, des travaux de nettoyage, peintures et entretien des abords ont été effectués dans le cadre d'un chantier jeunes organisé par la MJC-CS Nini Chaize d'Aouste-sur-Sye et encadré par les services techniques de la commune. Trois adolescents y ont participé. Une petite présentation de l'histoire de la Résistance sur le territoire leur a été faite par deux bénévoles du Forum.

Un illustre sportif saillanson a porté la flamme olympique



En bref !



Natif de Saillans, Henri Grange, légende du basket français âgé de près de 90 ans, a eu l'honneur et la fierté de porter la flamme olympique le 22 juin à Charlieu (Loire).

Son nom a marqué l'histoire du basket français dans les années 1950 à 1960 et en particulier celle de l'ASVEL, le club de Villeurbanne, avec qui il a remporté 7 titres de champion de France. Sélectionné 134 fois en équipe de France, Henri Grange a participé aux championnats du monde au

Chili en 1954 et au Brésil en 1963, à quatre championnats d'Europe, et aux jeux olympiques de Melbourne (1956) et de Rome (1960). Son palmarès lui a valu d'être promu chevalier de l'Ordre national du mérite et Académicien du basket français.

Bien qu'il ait voyagé aux quatre coins du monde, Henri Grange - qui vit aujourd'hui en région lyonnaise - est toujours resté attaché à Saillans, où il est né le 14 septembre 1934. Une plaque est d'ailleurs apposée sur la façade de sa maison natale, au n° 3 de la rue Roderie. Et sa sœur Liliane Casanova, qui est sa plus grande fan, habite toujours dans le village. Après avoir déjà porté la mythique torche pour les JO d'hiver de Grenoble en 1968, Henri Grange a donc eu la chance de pouvoir le faire une deuxième fois pour ces JO de Paris 2024. Ce fut pour lui un honneur et une fierté.



Circulation modifiée Route Royale et Chemin de Saint-Jean

Présenté lors d'une réunion publique le 5 avril 2024, un plan de circulation provisoire a été mis en place sur la Route Royale et le Chemin de Saint-Jean. Cette mesure vise à sécuriser ces deux voies ainsi que l'avenue Georges Coupois, où la circulation a augmenté depuis la création des lotissements Les Jardins de Montmartel et La Maladrerie. À cela vient aussi s'ajouter le Parc des Chapelains avec son aire de camping-car.

Concrètement, la Route Royale est désormais en sens interdit, dans les 2 sens, sauf pour les riverains, les livraisons et les vélos, à partir du carrefour avec la rue du Caporal Tanner (au niveau de la gendarmerie) et jusqu'à l'aire de camping-car aux Chapelains.



Quant au chemin de Saint-Jean, la vitesse y est limitée à 20 km/h.

Un bilan de cette expérimentation sera fait à l'automne avec les riverains concernés.

Mise à jour de l'adressage communal

La loi 3DS du 21 février 2022 impose aux communes l'obligation de fournir une Base Adresse Locale (BAL) standardisée au format Base Adresse Nationale (BAN). L'enjeu est la certification des adresses à 100% : la localisation des points adresses, le numéro existant sur le terrain et l'orthographe des voies doivent être vérifiés pour chaque adresse.

La certification des adresses permet de garantir l'accès pour tous aux services publics et privés, sans oublier que l'intervention des secours est facilitée avec une adresse certifiée.

La commune a confié cette mission à Anne Légaut, bureau d'études techniques implanté à Die, qui a réalisé la phase de vérification sur le terrain, avec le concours d'élus, courant avril.

Une fois ce travail de terrain terminé, les adresses conformes sont certifiées et mises dans la BAL. Les adresses posant problème sont étudiées par le groupe de travail composé d'élus référents.

Départ en retraite à l'école maternelle



La fin de l'année scolaire a été marquée par le départ à la retraite de Catherine Alcamo. Directrice de l'école maternelle et enseignante à Saillans depuis trente ans elle a laissé une empreinte indélébile dans le cœur de ses élèves et de leurs parents, mais aussi de ses collègues, qui la voient partir avec regrets. Enseigner était pour Catherine bien plus qu'un métier, c'était une vocation profonde qui, tout au long de ces années, lui a apporté beaucoup de joie. Et pour occuper sa retraite, elle a déjà en tête des projets qui vont lui permettre de rester en lien avec les enfants.



Deux sapeurs-pompiers saillansons dans les coulisses des JO de Paris



Sébastien Bérard (à gauche) et Léo Dardier © Pierrick Pinet

Le SDIS 26 va participer au renfort de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris pendant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce renfort se traduit par la mise à disposition d'un Fourgon Pompe Tonne et d'un Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes, mais aussi du personnel. Ainsi deux sapeurs-pompiers volontaires de Saillans ont été retenus sur le dispositif concernant les Jeux Paralympiques : le sergent-chef Sébastien Bérard et le sergent Léo Dardier, qui seront respectivement mobilisés du 28 août au 03 septembre et du 02 au 09 septembre.



L'envol des futurs collégiens



Samedi 22 juin à Aubenasson, vingt-quatre écoliers saillansons de CM2 ont symboliquement pris leur envol vers le collège grâce au baptême de l'air que leur a offert la commune, en partenariat avec l'Association Aéronautique de Rochecourbe. Comme d'habitude, l'avion était piloté par Marion de Chivré.

La première adjointe au maire Dominique Baldéranis, et la directrice de l'école primaire Sylvie Boutet-Martin étaient aussi présentes.

Quelques rendez-vous culturels et festifs de l'été



Jusqu'au dimanche 21 juillet : exposition artistique "Convergences" présentée par Faubourg 26 au Théâtre du Temple. Avec les œuvres de Christian Diverres sculpteur, Françoise Houze peintre plasticienne et Isabelle Jacquet peintre sculptrice. Ouvert du mercredi au samedi de 16h30 à 19h et le dimanche de 9h à 13h. Entrée libre.

Du 26 juillet au 06 août : exposition de peintures, sculptures et dessins à la salle des fêtes présentée par Couleurs & Volumes. Horaires d'ouverture : en semaine 10h30-12h30/16h30-18h30, samedi et dimanche 10h-13h/15h30-18h30 Entrée libre.

Samedi 10 août : 35^e brocante estivale organisée par Vivre à Saillans.

VOGUE ANNUELLE

Samedi 24 août

14 h : concours de pétanque (inscriptions à la buvette tenue par le Football-Club Saillans)

21 h : retraite aux flambeaux

22 h : bal avec l'orchestre "Sensation"

Dimanche 25 août

Le matin : aubades (quête au profit de l'association Les Petites Canailles)

14 h : concours de pétanque (inscriptions à la buvette tenue par le Football-Club Saillans)

22 h : bal avec l'orchestre "Mascara"

Lundi 26 août

14 h : concours de boules lyonnaises à Tourtoiron

14 h : jeux pour les enfants au Fossé

Attractions foraines tout le week-end.



Samedi 14 septembre

9 h à 12 h : Forum des associations au Parc des Chapelains

12 h : inauguration du Parc des Chapelains (voir article ci-contre)

Des films récents projetés au Temple



Dans le cadre du dispositif Écran Mobile (réseau de cinéma itinérant), un partenariat a été conclu entre la Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme, la commune et l'association saillansonne La Bête Lumineuse.

Ainsi, depuis le printemps 2024, des films sortis récemment sur grand écran sont projetés une fois par mois au Temple de Saillans. Les prochaines dates : 25 septembre, 9 octobre, 6 novembre et 18 décembre.

Deux projections en plein air ont aussi eu lieu au jardin public les 25 mai et 15 juin.

Les Quatre-Temps d'été

Les 22, 24, 25 et 28 mai, jours des Quatre-Temps, ont donné la tendance météorologique probable pour l'été 2024.

D'après le spécialiste saillansonne de cette méthode de prévision ancestrale, Maurice ALLARD : « Avec une prédominance de vent de nord nord-ouest, l'été devrait être ensoleillé, chaud, venté et accompagné de nombreux orages. De ce fait, il ne devrait, a priori, pas y avoir de canicule ni de sécheresse ».



État-civil

Mars à juin
2024

Décès



Monique MIGNON, née FACHE - 83 ans (24 mars)

Monique CHOMET, née DESCAMPS - 87 ans (25 avril)

Jean CHICA - 94 ans (16 juin)

Naissances

Blaise PELAEZ CELLIER (31 mars)

Loni PFINDER TESTARD (12 avril)

Indra MORÉ BRUNEAU (25 avril)



Mariages

Jolanda ANDELA et Hugo MATHIS (28 juin)

Mélina LEBRUN et Florent NAMOUS (29 juin)



A venir...



Inauguration du parc des Chapelains



Les travaux d'aménagement du Parc des Chapelains sont en cours de finition.

L'aire de camping-car est bientôt opérationnelle et le parc, avec ses équipements de détente et de loisirs, est déjà accessible au public.

L'inauguration est fixée au samedi 14 septembre, avec de nombreuses animations au programme.

Le matin, le forum des associations se tiendra sur le site. La cérémonie d'inauguration aura lieu à midi.

Des démonstrations sportives (football, tennis, volley, rugby...) auront ensuite lieu sur le beach park avec la participation de plusieurs associations saillansonnaises, ainsi que sur les autres aménagements du site : pétanque, ping-pong et qi gong.

Il y aura également de la musique avec une scène ouverte et la présence de la chorale de l'association Abya Yala, de l'école de musique Si Saillans Sonne et de l'association Le goût du la.

Et aussi une exposition de sculptures avec Couleurs & Volumes et une exposition de voitures anciennes avec l'association MT Classic Car.

On pourra se désaltérer et grignoter sur place.

Le programme définitif sera dévoilé d'ici la fin de l'été.

Gestion des accès aux salles et bâtiments de la commune



Pour faciliter la gestion des accès aux salles et bâtiments de la commune - salles des fêtes et polyvalente, mairie, bibliothèque et école - un système de verrouillage des portes d'entrée par clé électronique programmable va être installé, en remplacement du système mécanique actuel.

Ces équipements, qui renforcent également la sécurité, vont être réalisés par l'entreprise Globalmotic, dont le siège est à Crest. Coût estimé : 15 568 € TTC

La commune « ambassadrice du don d'organes »



Le collectif Greffes+ soutenu par l'Association des Maires de France, la Fondation de l'Académie de Médecine et l'Agence de la Biomédecine, propose aux communes de devenir « ambassadrices du don d'organes » afin d'informer, de sensibiliser et de mobiliser en faveur du don d'organes et de la greffe.

La commune de Saillans a décidé d'adhérer à cette cause en installant des panneaux « village ambassadeur du don d'organes » aux trois entrées principales, sur les panneaux d'agglomération : Point I, Avenue Georges Coupois, Tunnel.

Le ruban vert est le symbole adopté pour le don d'organes, il est le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, il est une lueur d'espoir pour les patients en attente de greffe.